ment déployé toute la sauvage cruauté des natures asiatiques.

La population magyare est de 4,500,000 âmes; la population *slave* est d'un nombre égal. A cette dernière il faut joindre 550,000 Allemands et à peu près 600,000 Valaques. Ces chiffres assurent aux vainqueurs les fruits de la victoire. Non seulement cette victoire mettra en ligne d'égalité les nations jusqu'à présent opprimées par les Hongrois, mais il est à craindre que, pour quelque temps au moins, d'oppresseurs qu'ils étaient, ils ne deviennent à leur tour opprimés.

Que peut-on attendre, même en désirant mieux pour lui, d'un parti ou d'une race qui, comme l'a fait le gouvernement de Kossüth, plaçait à la tête d'un corps d'armée envoyé contre les *Serbes* un *Roszai* chef d'une bande de voleurs, déjà condamné comme tel, par le tribunal de *Szegedin*, à la prison perpétuelle.

—L'importante discussion relative au mode d'élection et à la durée de la dignité du chef de l'empire d'Allemagne s'est terminée dans la séance de la Diète de Francfort du 23. Voici les differentes propositions sur lesquelles l'Assemblée a été appelée à voter :

L'hérédité de la dignité impériale a été repoussée par 263 voix contre 211.

L'élection à vie par 413 contre 39.

L'octroi de la couronne, pour douze années, alternativement à la Prusse, à la Bavière, au Hanovre et au Wurtemberg, par 442 contre 14.

L'élection pour six ans, par 264 contre 193.

Enfin, l'élection pour trois ans, la première fois par l'Assemblée nationale, ensuite par les deux Chambres réunies, a été repoussée également par 305 voix contre 120.

Ce résultat négatif sur toutes les propositions soumises à l'Assemblée permet d'esperer que les députés de l'Allemagne s'arrêteront à une résolution conforme aux vœux de la majorité des populations qu'ils représentent.

On lit dans le *Moniteur* du 3 février.

" Les dépêches que l'on a reçues aujourd'hui des départements, sont très-rassurantes. Elles prouvent que le complot que le gouvernement a déjoué à Paris avait les ramifications les plus étendues ; mais les préfets avaient été prévenus, et ils avaient pris les mesures nécessaires dans l'intérêt de la paix publique.

" A Marseille, dans la nuit du 27 au 28, l'autorité n'a déconcerté une attaque à main armée qu'en doublant tous les postes.

" A Lyon, la présence d'une garnison nombreuse a contenu les agitateurs, dont l'activité inquiète a cependant été signalée.

" A Mâcon et à Châlons sur-Saône, les habitués des clubs se sont livrés à une démonstration tumultueuse. Des discours séditieux ont été prononcés, et les agitateurs ont insulté le commissaire de police.

" A Strasbourg, des meneurs, auxquels se sont joints des ouvriers en petit nombre, ont parcouru la ville en proférant des cris, sous prétexte de demander du travail. Cette troupe, composée de deux cent à deux cent cinquante personnes, s'est dispersée après l'allocution d'un adjoint qui a promis de distribuer des secours aux plus nécessiteux.

" A Limoges, l'attitude des ouvriers avait d'abord alarmé la ville. Mais l'excellente tenue de la garde nationale et la fermeté de la garnison ont rassuré les esprits.

" A Troyes, le préfet a saisi treize caisses de fusils qui étaient expédiées sur Châlons.

" Sur notre frontière du nord-est et sur celle de l'est, on a constaté l'introduction clandestine de munitions de guerre.

" Sur toutes les routes, aux abords de la capitale, on a observé le passage de bandes nombreuses qui accouraient des départements au rendez-vous de l'émeute, pendant que des émissaires, partis de Paris, allaient organiser dans les départements l'agitation et la révolte. Le bruit d'une insurrection prochaine était partout hautement répandu ; les mauvais citoyens ne se dissimulaient plus leurs espérances ; on aurait pu se croire encore à la veille des journées de juin. Veillé le mouvement que le ministère a conjuré par sa vigilance, et qu'il s'était mis en mesure de réprimer avec énergie. "

Nouvelles d'Italie.

D'après ce que nous apprennent aujourd'hui diverses correspondances des Etats pontificaux, les Sterbini et les Canino l'emporteront dans les élections, cela par la faute des honnêtes gens qui se sont abstenus, la plupart soit par stupeur, soit par indifférence, tandis que tous les démagogues réunis à Rome, de quelque pays qu'ils fussent, se sont empressés d'aller déposer leurs votes. Comme, malgré tout, les salles électorales étaient peu fréquentées, on chercha à jeter la terreur dans la ville. Les cris de : " A bas les ennemis de la constituante ! à bas les prêtres ! à bas les obscurantistes ! " se firent entendre sur divers points, et le soir, Ciceruacchio, suivi des émissaires de Sterbini, fit retentir la place du Capitole de ces clameurs. " Mort à Pie IX ! mort aux cardinaux ! mort au clergé ! "

Le lendemain, des affiches placardées à chaque coin de rue faisaient un appel à l'honneur national, engageaint les Romains à aller déposer leur vote dans l'urne électorale. Même abstention, si ce n'est de la part des démocrates, qui retournèrent à la charge, les uns pour la troisième et quatrième fois. On fit voter les malades des hôpitaux, auxquels on avait eu le soin de distribuer des bulletins, ainsi que les pauvres et les mendiants, qui avaient reçu chacun deux *pauli* pour prix de leur vote.

Voilà comme les choses se sont passées, et les démocrates ne tarderont pas à chanter victoire. Triste victoire que celle qui exile d'une cité 24,000 habitants, tout ce qu'il y a de gens éclairés et probes, pour la laisser en proie à une horde d'assassins et de voleurs ; aux Sterbini, aux Campello, aux Armellini, aux Mamiani qui ne se sont emparés des hautes places que pour puiser à pleines mains dans les coffres de l'Etat ; à un Mamiani qui passé au ministère des finances du bagne où il était retenu comme faussaire, et qui n'a pas honte de s'emparer des deniers destinés aux pauvres. Il est temps que l'Europe avise, dans l'intérêt de l'Eglise et de Rome, dans celui de l'ordre et de la liberté.

—On donnait comme certain à Florence, le 17 janvier, que l'ambassadeur d'Angleterre s'était rendu auprès du grand-duc pour lui notifier l'intention de son gouvernement d'intervenir à main armée dans les états pontificaux pour rétablir le Pape sur son siége temporel.

—En Toscane, les choses tournent tout-à-fait à la démence. Le gouvernement vient d'émettre pour 14 millions de livres de papier monnaie, hypothéqué sur le Val-de-Chiana. L'archevêque de Florence, *Mgr* Minucci, prélat vénérable et qui jouissait d'une grande popularité, a été réduit à s'enfuir de Florence, par suite de menaces proférées contre lui, d'insultes et d'attaques contre son palais, dont on a brisé les vitres.

—Nous avons annoncé que Gioberti avait fait proposer au cabinet de Naples une alliance offensive et défensive contre l'Autriche, promettant à cette condition que le duc de Savoie renoncerait à la couronne de Sicile. Ces ouvertures ayant été rejetées, le ministre piémontais ne s'est pas tenu pour battu : il a eu l'audace, lui prêtre, d'offrir alors au roi de Naples les Etats de l'Eglise, à condition qu'il reconnaitrait la souveraineté de Charles-Albert sur la Lombardie, la Vénétie et les duchés.

Le roi de Naples a repoussé cette ouverture avec indignation : " Dépouiller le Souverain-Pontife ! s'est il écrié, le dépouiller en ce moment où il est mon hôte ! Et c'est un prêtre qui me fait cette infâme proposition ! " Mais ce qui met le comble à l'infamie, c'est qu'en même temps qu'il ourdissait cette trame contre le Souverain-Pontife, Gioberti envoyait à Pie IX le comte Martini pour protester de son attachement et lui offrir la médiation du gouvernement sarde.

(*Villes et Campagnes.*)

DÉCÈS.

A St. Jean Port-Joli, dimanche le 25 Février courant, à l'âge avancé de 81 ans, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, sieur François Noel Duval, ancien et respectable Cultivateur de ce lieu. Ses funérailles ont eu lieu le 27 courant, au milieu d'un grand concours de parens et d'amis.

GALERIE NATIONALE,

DU CANADA.

LES portraits de SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTRÉAL et L'HON. L. H. LAFONTAINE sont maintenant en vente chez le soussigné.

Pour ceux qui achèteront quatre portraits, le prix sera de. 1 3
Ceux qui en achèteront 3. . . . . 1 6
Ceux qui en achèteront 2. . . . . 1 6
Ceux qui en achèteront 1. . . . . 2 0

Les portraits de l'abbé O'Reilly et du Dr. W. Nelson, seront les deux suivants qui paraîtront.

Les personnes désireuses de se procurer ces portraits devront s'adresser (franc de port) à Montréal ou...

J. M. LAMOTHE.

Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire.

Québec, 5 mars 1849.

LS. LEMIEUX,

RELIEUR.

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE

RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE,

Au-dessus de chez M. Beetson, Cordonnier,

vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand.

Québec, 12 février, 1849.

John Ryan.

A ses Amis et au Public Canadien.

" NOTRE LIGNE. "

JAMES OCONNELL, Irlandais philantrope de Québec, ayant mis JOHN RYAN, fondateur de la ligne du Peuple, en état d'acheter le bateau à vapeur *Britania* ; et comme la machine de ce bateau dans une coque convenable, avec une chaudière suffisante, produit *au vitesse égale à celle* du bateau à vapeur, le *Montréal*, les soussignés souscrivent les somme portées vis-à-vis leurs noms respectifs pour aider John Ryan à obtenir une existence au moyen d'une occupation qu'il a suivie pendant un bon nombre d'années.

La dernière partie de ce temps ayant été inutilement dévouée à favoriser le plus bas prix dans le transport des voyageurs et dans le port des lettres qu'il a taché de réduire à deux sous, C'est avec d'autant plus de plaisir que les soussignés aident ainsi John Ryan, qu'il a été privé de la part qu'il avait dans la ligne du Peuple, laquelle il avait plus que qui que ce soit contribué à établir.

Parts $100 en scrip, dons, ou prêts. Ces dernières garantis, si on l'exige, par hypothèque sur la feuille du Bateau.

Québec, 5 mars 1849.

Batisses Wolfe.

A LOUER.

LE superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, fabricant, Rue Wolf, Rue St. Jean. S'adresser à

F. EVANTUREL,
Avocat.
No. 32, rue St. Louis.

Québec, 2 Février 1849.

SOCIETE DE DISCUSSION DE QUEBEC.

La lecture du Pamphlet de J. C. Taché, écr., M. P. P., sur LE PEUPLE ET SES BESOINS sera faite par un membre de cette société à la prochaine séance.

☞ Les séances ont lieu tous les Mardis à 7 heures, chez M. Dion, Rue St. Valier.

Cours populaire de Chimie.

A la demande d'un grand nombre de personnes, le soussigné donnera un

COURS POPULAIRE DE CHIMIE

durant lequel seront exposés par une série d'expériences nombreuses et des explications mises à la portée de tout le monde, les faits les plus curieux, les plus utiles et les plus intéressants de cette science.

Le cours consistera en huit ou dix séances qui auront lieu le LUNDI soir, à sept heures et demie.

L'objet du soussigné étant simplement de répandre des connaissances agréables et utiles pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, tout en recouvrant les dépenses inévitables, le prix d'entrée ne sera pour *tout le cours* que d'UNE PIASTRE (pour un monsieur et une dame,) 15 sous par personne par séance.

Des billets sont déposés au bureau du *Canadien* et chez le gardien de l'Institut Canadien. Il sera donné avis de l'ouverture du cours.

N. AUBIN.

Québec, 14 février, 1849.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.

W. Hamilton.
No. 63, rue St. Pierre,

Québec 15 décembre 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre pour cent sur les débentures du Gouvernement livrées aux Incendiés, le 1er Décembre 1847, échera le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique de cette Ville, sur quoi le Caissier ou cessionnaire de la Banque leur livrera un certificat ; et chaque fois que ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties intéressées ont été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

ETUDE DE NOTAIRE.

LE Soussigné, tient depuis quelque temps hors de cette Ville à l'Hôpital Général, qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Marchand, Faubourg St. Jean.

EUGÈNE LECUYER.

Québec, 12 Janvier 1849.

Maitre d'Ecole demandé.

ON a besoin immédiatement d'un INSTITUTEUR, pour la paroisse de Beaumont, s'adresser à

CHS. LE TELLIER, écr.
Beaumont, 19 fév. 1849. *Président.*

A LOUER.

DU 1er MAI prochain, le Magasin No. 16 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.

S'adresser à
P. V. BOUCHARD.

Québec 17 janvier 1849.

RACINES BULBEUSES

de l'établissement de H. Lange et Fils,

HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.

A VENDRE A TRES BAS PRIX, par

J. MUSSON.

Québec, 20 décembre, 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en PERMANENCE de Mtre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures

J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.

Rue Sous-le-fort, Basse-Ville, } P. V. BOUCHARD, QUÉBEC. { Rue sous-le-fort Basse-Ville,

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

—AVEC—

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimires, patrons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI.—

600 paires de souliers d'original anais et brodés.
000 Meubles de Caraquette, etc.

Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant,

Québec, 20 novembre 1848.

ALEX. LAFRANCE

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PRENDS la liberté d'offrir ses meilleures remerciments aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les informes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Meodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront *exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.*

Québec, 11 Aout 1848.

REPERTOIRE NATIONAL.

☞ Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉSINA, agent.

Québec, 15 Sept. 1848.

ACADÉMIE

de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Elèves, sous des Clercs de St. Viateur. Ils y enseignent sur un plan très-méthodique les matières suivantes :

La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., la géographie, la géométrie, la trigonométrie rectiligne, le dessin linéaire, la tenue des livres en tout dans les deux langues.

L'exiguité du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de branches d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.

CONDITIONS :

Logement et enseignement 5s. par mois, ceux tous les élèves étrangers à la paroisse, concourront à l'Académie.

PROFESSEURS :

A. Fayard, catéchiste formé, *directeur.*
L. G. Langlois, } catéchistes mineurs.
L. Vadebonceur, }
J. Gardener, professeur d'Anglais.

Enseignement 2s. 6d.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du rév. Messire Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse.

Berthier, 8 novembre 1848.

ALMANACH

METROPOLITAIN

de Québec, de 1849.

(*Grand in-12. de 108 pages.*)

CONTENANT la liste du clergé des diocèses de Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Bytown, du Nord-ouest, Halifax, Arichat, Charlotte-town, Frédérickton, Terreneuve, et Vancouver.

AVEC

des détails très-intéressants sur les divers établissements religieux de ces diocèses, et une liste des officiers de toutes les conférences de la société de St. Vincent de Paul établie à Québec :

ET AUSSI

L'épiscopat de France et des Etats-Unis.

Sera prêt à vendre à la fin de la semaine, à la librairie de J. & O. Crémazie, à celle d'Aug. Côté et Cie., et à l'Archevêché, par M. Arc. Houdeau.

On pourra aussi se procurer cet ouvrage au presbytère des Trois-Rivières.—Prix 1s 3d

Québec, 22 janvier 1849.

Mr. Holt est prêt à vendre d'abord un nombre limité de Pianos. Haute-Ville de Québec, Rue St. Joseph

Québec, 12 juin, 1848.

M. PATRY, Architecte, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Pinsonnault.

25 février, 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

SPÉCIALITÉ

Pour les Chaussures des

DAMES & MESSIEURS.

BOTTES VERNIS.

Bottes & Bottines de Drap,

PATRONS ELEGANTS.

ETIENNE ALAIN,

CORDONNIER,

Grande Rue du Faubourg St. Jean.

PRENDS la liberté d'informer le public et ses nombreuses pratiques en particulier, qu'il est résolu de vendre à des prix très-réduits. Il aura toujours en mains ce qu'il y a de meilleur et de plus à la mode dans la cordonnerie.

Bottes et demi-bottes en Veau français, anglais et canadien ; Veau français verni ; Prunel et Drap de toutes couleurs, Souliers, Escarpins, Pantoufles, &c.

Bottines et Souliers en Prunel, pour dames et enfants, en cuir à patente, etc., sur patrons nouveaux et gracieux.

N. B.—Il a constamment en main un assortiment très étendu de CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC, pour Dames et Messieurs.

Québec, 9 Février, 1849.

Compotition Extraordinaire

LES Chefs de maisons et les personnes économes, qui désirent acheter des produits de laine, sous les termes les plus avantageux, sont respectueusement invités à s'arranger à

L'ETABLISSEMENT EN GROS ET EN DETAIL

DE COTON, LAINE, DE DRAP ET DE MERCERIE

NO. 5. RUE ST. JEAN.

LE Soussigné informe qu'il est déterminé à vendre son fond de marchandises à une perte de 25 par 100 sur le prix courant, comme il doit s'engager dans un nouveau commerce au printemps. Ce fond est trop étendu pour énumérer ses différents degrés et qualités : le public est en conséquence prié de venir et de se satisfaire par l'examen. Tout merveilleux qu'aient été les marchés faits dans cet établissement depuis deux ans, ceux de la troisième année, ne seront nullement inférieurs tant pour la variété et l'éclat que pour le bon marché : les marchandises sont parfaitement convenables pour la saison. Nos journaux de Québec fourmillent d'avertissements — chose inouie comme dans le monde commercial sous le nom de charlatanisme. De cette manière certains individus tâchent d'en imposer au public : on s'en sert comme d'un moyens artificiels pour tromper le public et on engage souvent les acheteurs à jeter leur argent avec désavantage ; le propriétaire de cet établissement avertit cependant le public de ne pas acheter avant d'arrêter au No. 5, Rue St. Jean où on ne trouve aucun effet qui ne puissent être remis au plus strict examen.

B. MEEHAN.

☞ *On voudra bien remarquer le No. 5, rue St. Jean, vis-à-vis l'épicerie de M. Bell.*

Québec, 22 Decembre, 1849.